

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 30 novembre 2021

**Extrait des délibérations
du Comité Unique de l'Établissement Public
du 26/11/2021**

**Point 3 : Mise en œuvre de la journée de solidarité
au titre de l'année 2022**

Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur général, le 26 novembre 2021 à 10h.

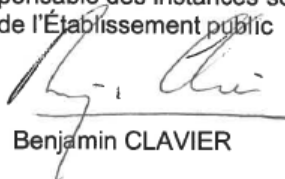
Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 3 de l'ordre du jour concernant la mise en œuvre de la journée de solidarité au titre de l'année 2022 est le suivant :

Contre : 8 voix : CFDT (4) - CGT (3) - SNUP (1)

Abstention : 7 voix : UNSA (6) - CFE-CGC (1)

Le responsable des instances sociales
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER